



PROCEDURE D'ENTREE DANS UN BASSIN DE PRATIQUE ZENITH DEJA EXISTANT

Document à renvoyer complété et signé à la Ligue Régionale de Volley-ball (une page par club)

Nom du club: _

Identifiant club à sept chiffres: | | | | | | | |

Email de correspondance: _

Date de demande d'entrée dans le bassin de pratique :

Numéro : ZEN..... Le :.../.../....

Le club que je représente participe au bassin de pratique, l'ensemble de ses licencié(e)s s'engagent à œuvrer pour développer la pratique du volley-ball et du beach-volley dans des intérêts communs et réciproques, au travers d'un projet sportif. Ce projet sportif de bassin est accompagné par le référent technique Ligue ou la cellule nationale Zenith.

Le Président du club (Nom, Prénom, signature) :

La ligue de _ a pris connaissance de la participation du club dans le bassin de pratique et donne son accord par la voix du Président de la Ligue (Nom, Prénom, signature) :

Cachet de la Ligue :

RESERVE A LA F.F.V.B. - Ne pas remplir

NOM DU BASSIN DE PRATIQUE:

IDENTIFIANT BASSIN : ZEN| | | | |

REFERENT TECHNIQUE :

Date de création temporaire du bassin de pratique: | | | | |2| | | |

Date de labellisation définitive par la FFVB: | | | | |2| | | |

Signature du chef de projet ZENITH: